

Communiqué : Solidarité avec Sud Éducation 93, pour la défense du droit syndical

Il y a quelques semaines une polémique médiatique a enflé autour de l'organisation par Sud Education 93 d'un stage antiraciste proposant deux moments en non-mixité.

Les 18 et 19 décembre aura lieu un stage syndical intitulé « au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme dans l'Éducation nationale ? » organisé par Sud Éducation 93.

Emboîtant le pas aux fachos qui accusent Sud Éducation 93 d'organiser un stage syndical « interdit aux blancs.ches » (et autres inepties) alors que ce stage est ouvert à tou.tes les personnels et que seuls deux ateliers sur neuf sont réservés aux personnels victimes de discriminations raciales, le ministre Blanquer n'a pas manqué de s'insérer dans cette fausse polémique en annonçant son intention de porter plainte pour diffamation contre Sud Education 93 en dénonçant le terme de "racisme d'État" employé par les organisateurs du stage.

Si les modalités des luttes antiracistes peuvent faire débat, ce n'est pas au ministre d'intervenir dans l'organisation d'un stage syndical. Son intention de porter plainte pour diffamation en raison de l'usage du terme "racisme d'État" revient à dire que cela n'existe pas ce qui aurait pour conséquence de bannir toute une littérature universitaire sur le sujet depuis plusieurs décennies dont de nombreux auteurs écrivant à la suite de Foucault ou Bourdieu pour ne citer qu'eux.

Les faits quant à eux laissent penser le contraire puisqu'à l'actif de ce ministère on peut rappeler le refus de scolariser et loger les mineurs isolés et sans papiers. De nombreuses mobilisations ont lieu à ce sujet en France comme à Toulouse et à Nantes où les étudiant.e.s ont réquisitionné le château du Tertre sur le campus de l'université pour héberger les mineurs isolés.

Il faut aussi rappeler que l'État a été reconnu coupable et condamné en 2015 par la cour d'appel de Paris, puis en 2016 par la cour de Cassation, pour des contrôles d'identité au faciès en ciblant prioritairement les personnes racisé.es. Là encore des études sociologiques soutiennent ce jugement puisqu'un Noir et un Arabe ont statistiquement plus de chances de se faire contrôler.
<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/docs-actualites/rapport-facies.pdf> (page 28).

Qu'en est-il également des violences policières à l'encontre des migrant.es, des déclarations de Manuel Valls sur les Roms et des jeunes des quartiers populaires violentés et parfois décédés ces dernières années sous les coups et les balles de la police comme Hocine Bouras à Colmar, Adama Traoré, Lamine Dieng, Wissam El-Yamni, Amine Bentounsi ? Faut-il rappeler que seules des condamnations mineures ont été prononcées lorsqu'il y en a eu ?

Il faut également rappeler les liens qui unissent le ministre à des organisations comme SOS Éducation, une association d'extrême-droite avec des positions anti-avortement revendiquées. Lorsque le ministre a pris ses fonctions SOS Education a pris le soin d'effacer ces liens (voir : <http://www.lesinrocks.com/2017/05/19/actualite/en-cachette-la-sulfureuse-association-sos-education-efface-tous-ses-liens-avec-le-nouveau-ministre-de-leducation-nationale-11946572/>). Gênant pour le ministre Blanquer ?

Enfin, personne n'a vu l'État s'opposer ouvertement à l'ouverture du bar des identitaires lillois, la Citadelle, et explicitement « réservé aux blanc.hes », alors qu'un même local lié au feu "Bastion social" de Lyon va prochainement ouvrir ses portes à Strasbourg.

L'attaque contre le local de Solidaires 93 ayant eu lieu le 29 novembre n'est pas sans lien avec l'acharnement dont Sud Education 93 est la cible depuis plusieurs semaines et lorsque le ministre

annonce qu'il va porter plainte contre Sud Education 93 il donne une caution aux responsables de ces actes de vandalisme.

Dans une période de contestation sociale liées aux ordonnances et à la sélection à l'université, le ministre fait feu de tout bois afin de porter atteinte au droit syndical (comme au ministère du Travail) et décrédibiliser toute contestation. Nous réaffirmons que le ministre n'a pas son mot à dire dans un stage proposé par une organisation syndicale, quelle qu'elle soit.

L'antiracisme fait partie des combats de Sud Éducation depuis sa création il y a 20 ans et ni le syndicat du 93 ni la fédération n'a de leçon à recevoir d'un ministre qui semble s'acoquiner facilement avec les organisations les plus rétrogrades et qui est applaudi par Marine Le Pen à l'Assemblée nationale.

Sud Education Alsace apporte son soutien total au syndicat du 93, membre de notre fédération, visé par des attaques conjointes de la "fachosphère" et du ministre Blanquer.

Sud Education Alsace apporte son soutien total aux victimes de racisme, de sexisme et d'homophobie.



**SUD Education Alsace
Maison des syndicats
1 rue Sédillot
67000 Strasbourg
Sudeducalsace@gmail.com**